



# FICHE D'INSCRIPTION

**Club Nautique  
Pénestin**

# SECTION SPORTIVE – 2020 / 2021

## Adhésion et Licence CNP

N° License FFV :

**Dossier d'inscription à retourner à :**

**CLUB NAUTIQUE DE PENESTIN**  
Plage de Poudrantaïs  
56760 PENESTIN  
accueil@cnpénestin.com

**NOM DU STAGIAIRE**

**PRENOM**

**DATE DE NAISSANCE**

**ADRESSE HABITUELLE**

**CODE POSTAL / VILLE**

**TELEPHONE DE CONTACT**

**MAIL**

**RESPONSABLE LEGAL**

**DATE DE NAISSANCE**

**Niveau Voile**

DEBUTANT	Niveau 3
Niveau 1	Niveau 4
Niveau 2	Niveau 5

		Adhésion 2020/2021 10 Euros			
<b>Licence FFV 2021 (Dont primo*)</b> <b>Tarifs au 01/07/2020</b> <b>pouvant être soumis à évolution</b> <b>et réajustement tarifaire</b> <b>au 01/01/2021</b>		Mineurs		30€00	
		Majeurs		60€00	
SUPPORT	AGE	MERCREDI	SAMEDI	ANNEE	SEMESTRE
FUNBOAT	8 – 10 ans	14h00 – 16h30		200 €	
MULTI ACTIVITES	10 ans et +	14h00 – 16h30		200 €	
CATAMARAN LOISIR (12&14 pieds)	10 – 15 ans		9h30 – 12h00	200 €	
CATAMARAN SPORTIF (12&14 pieds)	10 – 13 ans		14h00 – 16h30	200 €	130 €
CATAMARAN LOISIR (16pieds)	18 ans et +		9h30 – 12h00	220 €	130 €
CATAMARAN SPORTIF (16 pieds)	14 ans et +		14h00 – 17h00	220 €	
CATAMARAN LOISIR (16 pieds)	16 ans et +		14h00 – 16h30	220 €	130 €
PLANCHE A VOILE DEBUTANT	11 ans et +		9h30 – 12h00	200 €	130 €
PLANCHE A VOILE PERFECTIONNEMENT	11 ans et +		14h00 – 16h30	200 €	130 €
50% sur le tarif à l'année pour les Pénestinois(es) de moins de 18 ans					
REGLEMENT				TOTAL	
CB	ESPECES	ANCV/COUPON SPORT		Chèque (Banque & n° chèque)	

# Engagement

Merci de cocher les cases

J'autorise le responsable du CNP à faire pratiquer sur moi/lui/elle les soins médicaux et intervention reconnues nécessaires et m'engage à en assurer le règlement. J'ai pris connaissance des capacités requises à la pratique de la voile et avoir signalé les problèmes spécifiques (épilepsie, asthme, diabète, allergies,...)

J'atteste que moi/lui/elle est apte à s'immerger et à nager au minimum 25 m départ plongé pour les moins de 16 ans et de 50 m départ plongé pour les plus de 16 ans.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du CNP, des articles A322-64 à 70 du Code du Sport, des conditions générales d'inscription et d'assurance, de l'attestation d'information et de prévention liés au Covid19, avoir répondu au questionnaire d'auto-évaluation sanitaire en ligne et m'engage à prévenir le CNP en cas de modification de mon état de santé.

J'atteste que le stagiaire est en conformité avec la nouvelle réglementation relative au certificat médical de non contre-indication de la pratique du sport, je dégage la direction du CNP de toute responsabilité en cas d'accident provoqué par la suite d'une éventuelle inaptitude physique ou médicale et je certifie pouvoir le présenter.

## Droit à l'image :

J'autorise l'exploitation, la diffusion et la reproduction des prises de vues et photos faites par le CNP **Oui / NON**

**Assurance** : La FFV vous propose de souscrire à des garanties complémentaires

Je décide de souscrire à une des formules de garanties complémentaires

Je refuse de souscrire à une des formules de garanties complémentaires

Je soussigné(e) Représentant légal : Nom / Prénom

Autorise le mineur à venir seul à l'école de voile **OUI / NON**

Autorise le mineur à quitter seul à l'école de voile **OUI / NON**

Autorise le mineur à participer aux activités nautiques du CNP et la prise en charge de l'enfant par le responsable pendant la durée du cours. Je dégage le CNP de toute responsabilité de l'enfant en dehors des heures normales de l'activité.

Fait à :

Le :

Signature :

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Préambule

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent de façon exclusive entre l'association CLUB NAUTIQUE DE PENESTIN et toute personne effectuant un achat auprès du CLUB NAUTIQUE DE PENESTIN.

### 1. A qui s'adressent nos stages ?

A toute personne, enfant, femme ou homme, âgée au minimum de 6 ans, sans limite d'âge supérieure.

Vous devez remplir trois conditions :

- être en bonne condition physique.

- accepter les conditions générales de vente ainsi que les règles de sécurité et de vie en collectivité définies par le CLUB NAUTIQUE DE PENESTIN.

### 2. Licence Assurance

Il est obligatoire de s'acquitter du Passeport Voile ou une licence de la Fédération Française de Voile comprenant une assurance responsabilité civile. Une complémentaire, dont vous trouverez les informations sur votre licence, vous est proposée par la Fédération Française de Voile.

Les informations sont également disponibles sur le tableau d'affichage de l'accueil du CLUB NAUTIQUE DE PENESTIN ou sur simple demande. Chaque licencié est libre d'entreprendre les démarches auprès de l'assureur de la FFV et atteste en signant ce bulletin d'inscription / validant sa commande en ligne en avoir été informé par le CLUB NAUTIQUE DE PENESTIN.

### 3. Comment s'inscrire ?

- Par Internet : sur ce site, notre service en ligne est sécurisé et le règlement s'effectue par carte bancaire.

- Par courrier en nous retournant la demande d'inscription accompagnée de votre règlement

### 4. Attestation de natation / équipement des pratiquants

En s'inscrivant j'atteste mon aptitude ou celle de mon enfant à savoir nager 25 mètres départ plongé pour les moins de 16 ans et 50 mètres départ plongé pour les plus de 16 ans.

Chaque stagiaire doit être équipé de chaussures fermées (OBLIGATOIRE), et d'une tenue adaptée à la météo (combinaison, coupe-vent, chapeau, lunettes avec cordon, crème solaire...).

Le port du gilet de sauvetage fourni par le club est OBLIGATOIRE.

Le CLUB NAUTIQUE DE PENESTIN ne peut en aucun cas être tenu responsable de la dégradation ou de la perte de lunettes de vue ou d'appareil auditif.

### 5. Règles de vie en collectivité

Toute inscription à un stage au CLUB NAUTIQUE DE PENESTIN entraîne l'acceptation et le respect des règles de vie en collectivité : respect des autres et du matériel, solidarité, entraide... Tout manquement à ces règles qui perturberait le bon fonctionnement ou la sécurité du stage et des stagiaires pourrait avoir des conséquences pouvant aller jusqu'à l'exclusion de(s) l'auteur(s) sans qu'aucun remboursement ne puisse être réclamé.

### 6. Modes de règlement

Pour les résidents de l'Union Européenne, paiement par :

- chèque à l'ordre du CLUB NAUTIQUE DE PENESTIN, en précisant au dos vos nom, prénom, (joindre le chèque à la demande d'inscription).

- Carte Bleue, Visa ou Mastercard (pour l'inscription en ligne, la Carte Bleue représente le seul moyen de paiement).

- Chèques Vacances / - Espèces (Euros)

Pour les résidents hors Union Européenne :

- Cartes bancaires citées ci-dessus. / - Espèces (Euros)

### 7. Modification d'inscription

Toute demande de modification d'inscription (annulation ou changement) doit impérativement être confirmée par écrit au CLUB

NAUTIQUE DE PENESTIN avec photocopie du justificatif.

- par e-mail : accueil@cnpnestein.com

- par courrier : CLUB NAUTIQUE DE PENESTIN – PLAGES DE POUDRANTAIS – 56760 PENESTIN

Toute demande de changement ou d'annulation doit nous être adressée par écrit.

Pour un changement, précisez impérativement une autre date de stage, faute de quoi nous considérerons ce changement comme une annulation.

Aucune modification ou annulation ne sera prise par téléphone. La demande sera acceptée dans la limite des places disponibles.

Le CLUB NAUTIQUE DE PENESTIN se réserve le droit de modifier ou d'annuler l'inscription d'un stagiaire si celui-ci ne correspond pas aux conditions demandées, (âge, niveau,...)

### 8. Annulation

Le CLUB NAUTIQUE DE PENESTIN se réserve le droit d'annuler un stage en cas d'insuffisance de stagiaires. Les participants en seront informés préalablement, sans aucune contrepartie. Ils seront remboursés des sommes versées (sauf s'ils acceptent de transférer le stage à une autre date ou sur un autre support). Si l'encadrement juge les conditions météorologiques trop défavorables, l'activité sera aménagée ou annulée.

En raison du contexte sanitaire actuel et en fonction des réglementations gouvernementales, le Club Nautique de Penestin se réserve le droit de procéder aux annulations ou aux modifications de stages ainsi que de toute réservation pour la saison 2020.

### 9. Remboursements

Tout stage commencé est dû en intégralité. En cas de force majeure (maladie grave ou blessure), le CLUB NAUTIQUE DE PENESTIN peut rembourser les séances restant à courir après une demande écrite accompagnée d'un justificatif (certificat médical) et d'un RIB. Le virement sera effectué dans un délai de 3 mois.

Aucun remboursement ne sera accepté. En particulier, les arrivées tardives et les départs prématurés ne peuvent donner lieu à aucun remboursement, ni réduction. De même, des journées non naviguées en raison des conditions météo ou indépendantes de la volonté du CLUB NAUTIQUE DE PENESTIN ne peuvent prétendre à remboursement.

### 10. Assurance annulation

Une assurance annulation est proposée par le CLUB NAUTIQUE DE PENESTIN. Elle est liée à une activité unique (stage).

Elle permet le remboursement des produits et activités HORS LICENCE ET PASSEPORT VOILE FFV, pour une annulation non liée à un cas de force majeure, notifiée par écrit par courrier ou par mail :

- par e-mail : accueil@cnpnestein.com

- par courrier : CLUB NAUTIQUE DE PENESTIN – PLAGES DE POUDRANTAIS – 56760 PENESTIN

Au plus tard 7 jours avant la date prévue de prestation.

### 11. Caution

Une caution peut vous être demandée pour la location de nos combinaisons ou de nos supports (Kayak, Voile légère).

La caution sera restituée en fin de navigation ou retenue en cas de dommage causé au matériel.

### 12. Relations clients

Toutes difficultés ou suggestions relatives à un stage doivent être adressées, accompagnées d'éventuels justificatifs, à l'attention du CLUB NAUTIQUE DE PENESTIN – PLAGES DE POUDRANTAIS – 56760 PENESTIN

### 13. Informatique

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à 'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au secrétariat du CLUB NAUTIQUE DE PENESTIN.

### 14. Photos et vidéos

Sauf avis contraire de votre part (des parents pour les stagiaires mineurs), les photographies ou vidéos prises durant les stages pourront être utilisées dans le cadre de la communication du CLUB NAUTIQUE DE PENESTIN ou autres documents faisant la promotion de la Voile (catalogue, site Internet, affiches, newsletters...) ou dans un support de presse à l'exclusion des brochures commerciales, sans qu'aucune compensation ne puisse être réclamée au CLUB NAUTIQUE DE PENESTIN.

### 15. ATTESTATION D'INFORMATION ET DE PREVENTION LIES AU COVID19

En raison de la crise sanitaire COVID-19, l'inscription à nos activités est soumise à la signature d'un engagement préalable des pratiquants.

J'atteste par la présente avoir été informé(e) par la structure des risques liés au COVID 19 et des consignes de protection obligatoires à respecter pour freiner sa diffusion ;

Je reconnais que malgré la mise en œuvre de ces moyens de protection, la structure ne peut me garantir une protection totale contre une exposition et/ou une contamination par le Covid-19 ;

Je m'engage à prendre toutes les précautions nécessaires à la protection de ma santé et de celle des autres personnes présentes dans la structure, notamment en respectant les gestes barrière ci-dessous ;

Je m'engage à respecter les mesures de protection édictées par le gouvernement et en particulier celles relevant du ministère des sports ;

Je m'engage également à respecter les modalités mises en place par la structure pour organiser son activité au cours de la crise sanitaire actuelle.

